

La lettre aux villardiens



Signature d'une convention de partenariat avec Carole Montillet, Jean-Pierre Bouvier maire et Claude Terraz, président du club sportif

LE MOT DU MAIRE

Extrait des vœux du maire. La Coupole. 7 janvier 2002.

Chers amis, nous pouvons affirmer que 2002 est une année historique. 2002 et l'euro sont entrés ensemble dans l'Histoire. Nous partageons désormais la monnaie de 300 millions d'Européens.

L'année 2002 côtoiera les sommets puisqu'elle sera l'année Victor-Hugo et l'année mondiale de la montagne. Mais avant de tourner définitivement la page sur 2001, il convient de saluer la précédente municipalité et son maire Michel Daudens, qui, à la fin mars, nous passait le témoin dans de bonnes conditions. Au sujet des élections municipales, nous avons une pensée émue pour Jean-Claude Eymard qui aura été l'un des grands artisans de notre succès. Il devait nous quitter trop rapidement, le 19 juillet, après avoir enduré de longues souffrances dues à une terrible maladie.

L'installation du nouveau Conseil municipal ne s'est pas faite sans turbulences, mais celui-ci s'est mis au travail rapidement. Je veux donc remercier ici très sincèrement, tous les adjoints et les conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition car j'ai pu constater combien fut total leur engagement pour la collectivité lors des premiers mois du mandat. Je le dis avec conviction : cette équipe municipale est une chance pour Villard-de-Lans. Je salue très amicalement tous ceux qui ont pris sur leur temps précieux pour participer aux commissions extra-municipales, faisant vivre ainsi une véritable démocratie participative. C'est aussi un avantage supplémentaire pour notre

village qui y puise énergies et ressources nouvelles pour orienter son développement. L'hiver froid et rigoureux que nous attendions est arrivé. Grâce au dynamisme de notre village et de la SEVLC, la neige artificielle est tombée à profusion et nous avons connu un bon début de saison. Ce n'est pas le cas partout. À titre d'exemple, pendant ces vacances de Noël, ce sont 44% des salariés des stations des Hautes-Alpes qui ont vu leurs embauches reportées et ont connu le chômage forcé. C'est pourquoi nous apprécions à sa juste valeur la chance que nous avons de disposer de ressources permettant d'agir. Nous comprenons mieux encore l'impérieuse nécessité d'investir à bon escient et d'assurer l'emploi pour tous.

Durant l'année écoulée, nous avons lancé trois grands projets, la rénovation des écoles maternelles et primaires, la structure d'accueil pour la petite enfance et l'enneigement artificiel du site nordique, équipement unanimement apprécié. Et, nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu améliorer la sécurité des enfants et des riverains sur le parking du lycée et au carrefour de Méaudret.

En 2002, nous devons construire, anticiper et fédérer pour rester solidaires car rien ne se fera sans l'appui de tous. 2002 sera prioritairement l'année des études des projets suivants :

- un meilleur stationnement des véhicules au Balcon de Villard ;
- une maison médicale pour accueillir des médecins en nombre suffisant ;

- un centre culturel regroupant la maison du patrimoine et le château ;
- un gymnase et l'espace congrès.

Constatons qu'à l'aube de la nouvelle année, la solidarité n'est pas un vain mot à Villard-de-Lans. Nombreux sont les Villardiens qui préparent notre futur jumelage avec la Pologne, qui se sont mobilisés pour développer la centrale de réservation et qui ont apporté un soutien large et massif à notre championne Carole Montillet.

Cette année, j'ai souhaité associer le Conseil municipal et le personnel communal pour adresser nos vœux à la population villardienne que nous assurons de notre dévouement, parce que tout naturellement les élus et les agents de la commune forment une même équipe au service de la collectivité.

Aussi, à vous tous et à vos familles, nous présentons nos meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur ! Nous vous souhaitons une excellente année 2002, chaleureuse et fraternelle. Que vous connaissiez une entière réussite dans vos projets personnels et professionnels. Et que vive la communauté que nous formons ensemble et l'espoir que nous avons de progresser chaque jour vers plus d'humanité et de fraternité.

Mes chers amis, vive Villard-de-Lans !

Jean-Pierre Bouvier

b	INFORMATIONS	2 à 5
b	REPORTAGES	6 à 7
b	EXPRESSIONS	8 à 9
b	INFOS-ASSOCIATIONS	10 à 11
b	PAGE DES JEUNES	12

La lettre aux Villardiens

Place Pierre Chabert
38250 Villard-de-Lans
Service Accueil & communication
Tél. 04 76 94 50 00 Fax 04 76 94 50 20

Directeur de la publication :
Jean Pierre BOUVIER

Rédactrice : Albine VILLEGER
Comité de rédaction : Jeannine
CARLIER, Lydia CHABERT-DALIX
Marie Cécile CUVILLIER,
Philippe FINK, Michèle VOLLE
Saisie des textes : Nathalie COSTET

Réalisation et impression :
Écran du Vercors 04 76 95 35 24

Combien ça coûte ?

Une « Lettre aux Villardiens » au contenu modifié, un agrandissement du format, une nouvelle pagination et une équipe composée de plusieurs personnes, dont des journalistes professionnels et une maquettiste, tout cela n'entraîne t'il pas des frais supplémentaires ? Et bien non ! la recette est simple : un zeste d'imagination, 5 ou 6 pinces de bénévolat, quelques grammes de coopération bienveillante des services municipaux et de l'imprimerie, voilà, vous avez entre les mains le résultat à budget constant. Rendez-vous au printemps pour une édition spéciale « Rapport d'activités » éditée sur papier recyclé afin de conjuguer communication et environnement.

Le comité de rédaction

INFORMATIONS

vie des commissions

Environnement, tourisme et sports : une cohabitation harmonieuse

Le site de ski nordique de Bois Barbu présentait quelques handicaps dont celui majeur d'un enneigement irrégulier ; la solution de l'enneigement artificiel a été envisagée dès le mois de mai 2001. Après concertation avec les professionnels du ski nordique, une étude de faisabilité, la consultation de divers fabricants et en tenant compte des contraintes du site, l'installation a été votée par le conseil municipal du 27 septembre, pour une somme de 126 264,22 euros. Les travaux bien menés (signalons entre autres la participation de l'entreprise locale Raymond Audeyer pour la partie génie civil) permettaient la réception des travaux le 21



un canon très pacifique

décembre. Tous ont pu constater l'efficacité du système et sa fonctionnalité car une jolie boucle permettait aux skieurs de tout le plateau de s'entraîner (nous étions ce jour-là le seul site nordique du Vercors « ouvert »). Depuis le début de la saison et grâce à des conditions météo idéales (hiver froid et sec) le système d'enneigement a pu démontrer toute son efficacité :

- l'enneigement du « champ des Polonais » qui est la vitrine du site devient un véritable stade nordique ;
- le complément de l'enneigement des pistes par transport de la neige au-delà de Valchevrière et au niveau des routes de la Grande Allée et de la Galmiche.

La meilleure qualité du site se traduit déjà par une hausse des recettes due à une augmentation de la fréquentation sur la période de Noël de 33% par rapport à Noël 1999. Pour finir remercions les personnels du site qui se dépensent sans compter dans cette phase de mise au point.

Agriculture, forêt et environnement

Environnement : fleurissement.

Accession à la « 1^{er} fleur » du concours national des villages fleuris en 2001. M'accompagnait à la remise de ce prix au conseil régional, Monsieur François Risetti responsable du service espace vert fleurissement, arrivé depuis 6 ans à Villard-de-Lans. C'est grâce à son travail, celui de Monsieur Christophe Eybert-Bérard, son adjoint, arrivé plus récemment, ainsi que de toute leur équipe qui s'active de mai à octobre que nous devons aujourd'hui l'obtention de cette distinction. Nous sommes maintenant une des 181 communes de Rhône-Alpes classées villes ou villages fleuris. Nous avons reçu un trophée ainsi qu'un panneau « village fleuri » qui sera bientôt installé à l'entrée du village. Un beau fleurissement est un réel attrait touristique et un agrément au quotidien pour les habitants ; nous continuerons nos efforts en privilégiant le caractère montagne, Vercors, Villard de nos réalisations (à voir au printemps le jardin de Bellevue et son coin jardin alpin). Saluons la participation de 156 familles au concours de fleurissement communal. Un grand bravo à tous et nous comptons sur vous pour l'été 2002.

Forêt coupes de bois.

Les ventes ont eu lieu le 13 novembre 2001, par appel d'offres. Elles ont été marquées par la mise en place d'un nouveau mode de vente qui a été très discuté. Un accord entre les vendeurs, l'ONF et les communes forestières, les acheteurs scieurs et exploitants forestiers a été enfin trouvé après deux reports successifs, dont un boycott dans une ambiance pour le moins houleuse ! Au final, malgré un marché peu porteur et la

date tardive de la vente (exploitation impossible due à la proximité de l'hiver) les bois de la commune de Villard-de-Lans se sont bien vendus, soit 6 lots pour une somme de 157 098,71 euros. Le total de vente de coupe de bois de notre commune pour 2001 s'établit à 229 020,88 euros, un résultat appréciable.

Jean-Paul Uzel

Urbanisme

Sept objectifs pour réviser le plan d'occupation du sol, désormais appelé plan local d'urbanisme et calendrier des présentations publiques de l'avancement de l'étude.

- 1 Soutenir l'activité agricole pour préserver notre environnement. Éviter l'encerclement des exploitations agricoles, en procédant à des remembrements. Permettre de nouvelles implantations ;
 - 2 maîtriser la rurbanisation en évitant le mitage. Rechercher l'intégration des nouveaux arrivants en développant des hameaux d'activités, pour vivre et travailler sur Villard-de-Lans ;
 - 3 dégager les idées forces sur notre identité architecturale et les règles s'y rapportant afin de doter la commission d'urbanisme et le service d'aménagement et de développement d'outils compréhensibles, efficaces et applicables ;
 - 4 redéfinir le plan global de stationnement, et de déplacement automobile, transport en commun, cyclables et piétons, pour un plus grand respect de notre environnement et une meilleure qualité de vie ;
 - 5 intégrer de nouvelles activités économiques à travers de nouveaux projets de développement ;
 - 6 valoriser la complémentarité entre les pôles touristiques ;
 - 7 préserver le caractère montagnard de notre cité par l'utilisation de matériaux qui ne banalise pas notre environnement.
- mars 2002 : diagnostic de la commune ;
 - fin juin 2002 orientations du plan d'aménagement et de développement durable de la commune ;
 - début novembre 2002 : finalisation du plan d'aménagement durable de la commune ;
 - juin 2003 : rédaction du règlement et élaboration des documents graphiques ;
 - fin 2003 : après enquête publique et accord des services de l'état, le nouveau PLU sera applicable.

Jacques Blanc



Élus et service sur le terrain avec le cabinet EO chargé de l'étude

Prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 21 mars à 20 h 30

INFORMATIONS

Communication & relations extérieures

Sur les pas européens de la Pologne...

Parce que nous voulions avancer sans tarder, nous avons lancé une réflexion sur l'opportunité d'un jumelage dès la première réunion de la commission communication & relations extérieures.

Création de deux groupes de travail, l'un consacré à un projet breton, l'autre à dimension européenne avec une vocation marquée de développement économique et touristique et ouverture d'un cahier au service accueil de la mairie pour permettre à tout un chacun de donner son point de vue.

Fidèle relais de la cause polonaise, M. Lucien Owczvarek, président de l'Association des Anciens Élèves du Lycée Polonais, était venu plaider avec talent et force de persuasion la poursuite officielle des relations historiques avec Villard-de-Lans au travers d'une institution telle que le jumelage. Tous les tours de table réalisés à l'occasion des réunions donnaient toujours ce choix comme émergeant spontanément et naturellement.

Nous découvrons toujours de nouvelles raisons de nous orienter vers la Pologne ; citons la dernière idée, celle de rallier l'Association Communale de Chasse Agréée de notre commune car la Pologne possède une grande tradition dans le domaine de la chasse.

Nous avons la chance de compter parmi nous des spécialistes de la Pologne pouvant argumenter avec compétence et en toute connaissance de cause, sans concession et sans parti pris afin de ne pas négliger les éventuelles difficultés que nous pourrions rencontrer.

Si ce n'est une réserve individuelle, tout le monde s'accorde à dire que ce choix constituerait une opportunité pour Villard quel que soit le domaine envisagé : un pays aux caractéristiques économiques et monétaires porteuses, offrant des garanties si ce n'est de stabilité définitive (qui peut s'en vanter aujourd'hui...) tout du moins des perspectives rassurantes et disposant d'un potentiel de clientèle touristique non négligeable, un pays d'une grande richesse culturelle qui ne demande qu'à se faire connaître au travers d'exposition et d'échanges, et enfin un pays qui frappe à la porte de l'Union afin de décliner le troisième axe fort de notre projet : les échanges inter-générationnels grâce au fil conducteur de la citoyenneté européenne.

Rappelons en effet que les aides de la Commission européenne vont actuellement en priorité aux projets de jumelages qui concernent les petites communes et les pays candidats à l'adhésion.

Et rendez-vous le jeudi 25 avril à 20 h 30, à la Coupole, pour une soirée consacrée à la Pologne où vous pourrez rencontrer des représentants du consulat de Pologne et de l'AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe, des membres du comité de jumelage. Festivités et gastronomie seront au rendez-vous.

Albine Villeger

Tourisme

Nouveauté : la carte de résidant

• **Pour** : les résidents principaux et secondaires, redevables d'une taxe d'habitation sur la commune, ainsi que leur famille (conjoint, enfants, petits-enfants de moins de 14 ans).

• **Où** : délivrée gratuitement en mairie sur présentation du livret de famille, de l'avis fiscal, de photos d'identité.

• **Avantages** : les mêmes que ceux procurés par la carte d'hôte (réduction sur les entrées des installations municipales).

Mille feux pour Villard !

Tout le monde a pu observer les illuminations durant ces fêtes de fin d'année. C'est l'aboutissement d'un travail de préparation qui a débuté au mois d'août 2001 et d'une réflexion qui a associé Catherine Blanc, adjointe au tourisme Stéphane Galdemas, directeur des services techniques et Dominique Di Cesare, électricien de la commune. Profitant du renouvellement d'un contrat triennal de location des illuminations, il a fallu repenser l'aspect global des motifs et des éclairages.

La Côte 2000 n'a pas échappé à ce bouleversement des habitudes. Plutôt que de mettre quelques guirlandes disséminées sur le site, nos électriciens ont privilégié la mise en valeur de l'entrée du Balcon de Villard et l'arrivée aux Glovettes par l'éclairage des pins.

- 110 motifs répartis au village et au Balcon de Villard ;
- 2,2 km de lucioles ;
- 400 mètres de guirlandes supportant 1200 lampes ;
- 60 petits motifs (les étoiles et les boules ont été réalisées par le service espaces verts).

Navettes touristiques gratuites.

Depuis le 22 décembre 2001, les navettes sont gratuites pour tous. De plus, jusqu'au 3 mars, vous pouvez profiter d'une nouvelle ligne qui circule dans le village de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h 15 (gare routière - rue Jean Moulin - rue du Lycée Polonais - avenue du Professeur Nobécourt - avenue des Bains - parking des Tennis (correspondance pour Bois Barbu ou la Côte 2000) - avenue du professeur Nobécourt - rue des Francs Tireurs - place de la Libération - Gare routière). Les deux lignes desservent, depuis la Gare routière, le centre de ski nordique de Bois Barbu et la Côte 2000 (Balcon de Villard et les Glovettes). Les horaires sont à votre disposition à l'Office de Tourisme.

Une lettre d'informations touristique pour les professionnels.

Le caractère municipal de l'office de tourisme implique une étroite collaboration entre ses services, ceux de la mairie et les élus. De nombreuses réunions de travail permettent de gérer le quotidien, d'améliorer les équipements municipaux et de préparer l'avenir du développement touristique de Villard-de-Lans. Mais il manquait un maillon à la « chaîne d'information » : les professionnels du tourisme. Ce sont eux qui informent, conseillent et orientent les touristes. Auparavant, il leur fallait glaner les informations à droite et à gauche, au risque d'en oublier. Dorénavant, depuis le mois de mai 2001, ils reçoivent régulièrement la Lettre d'Information Touristique. Catherine Blanc, adjointe au tourisme et Dominique Vassal, directeur de l'office municipal du tourisme, ont déjà mis en œuvre six numéros. Il faut noter que cette Lettre est envoyée en priorité par e-mail ou par fax.

Les délégué(e)s de hameaux et de quartiers



Les délégué(e)s de hameaux et de quartiers en réunion.

Pascale Rochette, déléguée de hameaux pour le secteur des Balcons, Pouteils, Guillets, Bouchards, a quitté Villard-de-Lans. Nous cherchons quelqu'un pour la remplacer. Merci de transmettre votre candidature au service accueil de la Mairie.

Pour plus de renseignements, téléphone 04 76 94 50 00, permanence en mairie tous les mercredis.

Le réaménagement du service accueil est en cours...

Nous avons besoin de votre avis : un registre est à votre disposition en mairie. Vous pouvez également nous faire connaître votre point de vue par mail : vill@wanadoo.fr, par fax 04 76 94 50 20 ou par courrier.

Pour en discuter, une permanence d'élus est à votre disposition tous les mercredis.

INFORMATIONS

Finances

Vous avez dit Budget ?

Le calendrier budgétaire en ce début d'année est chargé. Le 24 janvier lors du conseil municipal, le débat d'orientation budgétaire a permis de faire le point sur la situation financière de la commune et d'indiquer pour les années à venir quels sont les enjeux financiers liés aux investissements que nous avons prévus de réaliser. Le 21 mars le conseil municipal devra approuver le compte administratif de 2001 (c'est-à-dire les dépenses et recettes de l'exercice) et voter le budget primitif 2002, c'est-à-dire les prévisions de recettes et dépenses pour l'année. Sans préjuger du travail des conseillers et des différentes commissions, il est possible de dire que la situation budgétaire de la commune est saine et que l'excédent budgétaire qui sera dégagé sur 2001 est significatif.

Cet excédent devrait permettre de faire face sans difficultés aux dépenses de fonctionnement et d'investissement de 2002 sans recourir à de nouveaux emprunts. Une ligne de trésorerie sera créée pour permettre un suivi plus efficace et limiter les charges financières de la commune. Aucun investissement d'importance ne sera réalisé en 2002, la priorité sera l'entretien du patrimoine dans un objectif de sécurité. La pression fiscale sera diminuée, par réduction des taux de la taxe professionnelle et du foncier non bâti. L'effort en faveur des équipements touristiques communaux sera poursuivi, (rénovation des tennis et de la piscine de la zone de bains notamment). L'augmentation de la subvention à l'office du tourisme, l'installation d'un canon neige à Bois Barbu, les navettes gratuites, sont des

signes patents de la volonté de notre équipe municipale de favoriser le développement touristique. Les prévisions pour les exercices suivants montrent que les investissements envisagés sont réalisables en continuant à limiter la pression fiscale.

La décroissance de la dette à compter de 2003 permettra à montant d'annuité égal, de recouvrir à d'éventuelles ressources externes, permettant le financement des équipements dont notre commune a besoin.

Dans ce cadre, les montants consacrés aux études sont portés en immobilisation et de ce fait, amortis. Ces études sont réglementairement encadrées et nécessaires pour les investissements importants ; elles constituent une garantie afin d'éviter des erreurs, notamment des dépassements de devis.

Le choix des cabinets de maîtrise d'œuvre a été fait en respectant les procédures d'appel d'offre transparentes.

Jacques Ebermeyer

Inconvénients...

Nous déplorons les tags qui ont enlaidi notre village. Il est triste de constater que leurs auteurs n'ont aucune conscience des efforts incessants qui sont faits par tous les villardiens pour conserver un cadre agréable et accueillant. L'image de notre station est ternie pour longtemps car aucun procédé technique ne peut effacer les tags en hiver du fait des basses températures. La mairie a déposé plainte auprès de la gendarmerie.

Vie sociale, scolaire et culturelle

Vie scolaire

Renouvellement du marché de fabrication et livraison des repas scolaires à compter du 1^{er} janvier 2002, pour une année avec la possibilité de reconduction.

Avant l'ouverture du marché, la commission extra municipale chargée des affaires scolaires a souhaité réviser le cahier des charges afin de le mettre en conformité avec la nouvelle circulaire sur la restauration scolaire du 28 juin 2001, en particulier sur les questions d'équilibre nutritionnel et de sécurité alimentaire.

Au-delà de la nouvelle réglementation, la commission a adopté un principe de précaution en supprimant tous les abats et viandes hachées de la fabrication des plats et en interdisant l'utilisation d'aliments comportant des OGM.

Les fines Agapes ont répondu favorablement à ce nouveau cahier des charges.

Brigitte Meylan

Vie culturelle.

Maison du Villard : la municipalité a engagé une réflexion sur le réaménagement de la Maison du Villard. Jean Guibal et Isabelle Lazier du musée Dauphinois apporteront leur aide technique. L'année 2002 sera celle de la première étape de cette réflexion : la validation d'un pré-programme d'aménagement scientifique et culturel de la Maison, comprenant l'inventaire, la signalétique de l'exposition permanente, la définition des missions de la Maison, l'historique du lieu, les modes de fonctionnements, l'aménagement des différents espaces de la Maison en lien avec le Château.

Ce projet de réaménagement se conduira sur les quatre années à venir.

Maison du Villard-de-Lans Charbonniers des Abruzzes et du Vercors : du 13 décembre 2001 au 9 mars 2002.

La Maison du Villard-de-Lans (maison du patrimoine) accueille jusqu'au 9 mars 2002 une exposition réalisée par le musée Matheysin de la Mure. Cette exposition, réalisée par Roberto Soldati, de l'université de Rome, retrace le travail des charbonniers des années 1920 à 1940 dans une région pauvre et montagnaise de l'Italie centrale. Présentée jusqu'au 30 oct. 2001 au musée Matheysin elle est aujourd'hui

l'occasion de faire un parallèle entre le travail des charbonniers dans les Abruzzes et dans le Vercors. L'exposition, essentiellement constituée de photographies, est complétée par des objets utilisés par les charbonniers et spécialement réalisés pour l'exposition par des artisans des Abruzzes.



Inauguration de l'exposition « Regarde l'autre, regards de l'autre » de Jeanne Coudurier à la Maison du patrimoine par Jean-Pierre Bouvier, maire, en présence de Jean Faure, sénateur maire d'Autrans, de Karen Faure-Comte directrice.

S'agissant du Vercors, les photos noir et blanc d'Emmanuel Breteau nous donnent un aperçu de la fête de la charbonnière à Rencurel en 1998. Ce parallèle géographique entre Abruzzes et Vercors permettra de mesurer les invariants et les nuances dans l'art de faire le charbon d'une région à l'autre et d'une époque à l'autre.

Sport & vie associative

La politique sportive de la commune consiste à encourager le sport pour tous, à favoriser la pratique des activités sportives pour les jeunes mais aussi de tous ceux qui pratiquent en dilettante ou avec passion, sans oublier les sportifs de haut niveau qui représentent Villard-de-Lans en France et à l'étranger. Tout naturellement et prioritairement axé vers les disciplines montagnardes traditionnelles, l'effort de la collectivité s'élargit pour prendre en compte les nouvelles activités. Dans le but d'instaurer des relations sereines et durables, la commission sport et vie associative a remis aux clubs une charte qui rappelle les engagements respectifs. La subvention communale est accordée après vérification de la bonne application des différents critères. Le skate parc a été retiré, selon nos engagements, du quartier des Jeandiats où il provoquait trop de nuisances sonores dans une zone résidentielle. Le projet d'une rampe fixe envisagé avec l'aménagement des talus sous le parking Fichetaire n'a pour l'instant guère avancé ni en faisabilité ni en coût financier. En attendant une décision définitive, la rampe mobile sera au printemps « testée » en divers lieux où elle pourra espérer le, apporter satisfaction aux utilisateurs sans gêne pour personne.

René Ollivier-Pallud

INFORMATIONS

Travaux

Bilan des travaux réalisés à l'automne 2001 :



Plan d'aménagement du jardin de Bellevue

- Jardin de Bellevue le gros œuvre est terminé : soutènement en lauzes, éclairage, accès principal avec son hors gèle automatique (résille électrique). Au printemps prochain les plantations et aménagements seront réalisés. Ils comporteront un jardin alpin, avec ses accès, un petit ruisseau artificiel des bancs une borne fontaine (voir plan) ;
- rue de Vassieux : les réseaux d'eau potable et d'assainisse-

ment ont été refaits à neuf. La chaussée a été reconstruite ;
- rue de la Chapelle-en-Vercors : un réseau d'assainissement en séparatif a été construit, comprenant une conduite pour les écoulements pluviaux de 60 cm de diamètre et une conduite pour les eaux usées. Par la même occasion, la conduite d'eau potable a été refaite ainsi que le revêtement. Il s'agit là d'une première tranche de travaux, l'année prochaine, la

mise en séparatif devrait être prolongé vers le bas, des Sagnes jusqu'au rond-point de Bred'huire ;
- moloks : le 14 novembre une réunion de concertation a eu lieu concernant l'installation de ces grosses poubelles enterrées. Des décisions ont été prises concernant leur emplacement. Dès cet automne, des moloks ont ainsi été installés sur la place Chabert, place de l'église, rue du Camp d'Ambel, place Fichetaire. Au printemps prochain d'autres suivront, parking des Bessonnets et près des moloks déjà posés sur les parkings des Gardes et Glénat. Attention des affichettes sur chacun des moloks indiquent clairement ce qui peut y être déposé, merci de respecter ces consignes !
- salle des associations au Rex : à l'arrière du cinéma Rex, une salle destinée aux associations est en cours d'aménagement, elle devrait être utilisable courant février.
- mairie : l'arrivée de nouveaux personnels en mairie impose l'aménagement de nouveaux

bureaux. Au 2^e étage, depuis la fin de l'année, les services financiers et du personnel disposent ainsi d'espaces complémentaires.
- chemin de la Bonnetière. Un effondrement des talus retenant la route menant à la Bonnetière a nécessité la construction d'un ouvrage de soutènement. La solution préfabriquée a été retenue pour limiter au minimum les temps d'interruption de la circulation.
- école maternelle : pour faire face à l'arrivée d'une nouvelle classe en maternelle et en attendant la restructuration de l'ensemble du groupe scolaire des Laïches, un bâtiment préfabriqué, loué au conseil général a été implanté dans la cours de récréation. Il est utilisé depuis la rentrée de janvier 2002.

Michel Alfred Girard-Blanc

infos en bref... infos en bref... infos en bref... infos en bref...

Une enquête a été réalisée l'hiver dernier par des étudiants de l'université de Lyon II sur l'accueil et la communication des 100 stations de Ski France. Villard-de-Lans arrive en 1^{re} position pour les brochures d'appel et en 5^e au classement général (accueil téléphonique brochure).

Maison du Villard-de-Lans. Exposition de peintres de l'association des amis de Jacques Lamoure du 8 avril au 4 mai. La Maison du Villard-de-Lans et l'association des amis de la Maison du Villard-de-Lans organisent une exposition collective sur le thème de « l'amour » à la Maison du Villard-de-Lans en décembre 2002. Les techniques retenues pour cette année sont le dessin (pastel, fusain, sanguine, crayon...) et la sculpture. Les créateurs locaux (Quatre Montagnes) qui souhaitent s'inscrire

sont priés de contacter Karen Faure-Comte à la Maison du Villard-de-Lans au 04 76 95 17 31.

Bibliothèque.

Ouverture au public, une demi-journée supplémentaire : mardi, vendredi, samedi de 15 h à 18 h 30 et mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Un nouveau service : la consultation et le prêt des CD roms.

Perception.

Monsieur Gérard Terriou, ancien receveur percepteur, chef de division liaisons informatiques dans le Val de Marne, est nommé chef de poste de la trésorerie de Villard-de-Lans, à compter du 8 janvier 2002, en remplacement de Monsieur Michel Charrard, appelé à d'autres fonctions.

Gardes médicales

Information sur l'organisation des soins médicaux les dimanches,

les jours fériés et les nuits. Sur Corrençon et Villard-de-Lans, seuls 3 médecins exercent. Cette situation a conduit à une réorganisation du système de garde.

Les dimanches et jours fériés, un système de garde est assuré de 8 h à 20 h sur Villard-de-Lans et Corrençon par les 3 médecins joignables aux numéros suivants :
- Docteur Jalbert, 04 76 95 12 56
- Docteur Ribe, 04 76 95 17 81
- Docteur Rougny, 04 76 95 80 66

Pour toutes les nuits, de 20 h à 8 h, y compris les dimanches et jours fériés, en cas d'urgence, vous devez composer le 15. Un médecin du SAMU donnera une réponse appropriée à votre appel. Cette garde de nuit, organisée à l'échelle du canton, implique de la part des patients qu'ils se déplacent au cabinet

médical de garde afin de laisser le médecin disponible pour les urgences vitales. Cette organisation doit permettre de faire face à l'urgence médicale dans notre commune.

Enquête ménages-déplacements

Le SMTIC, Syndicat Mixte des Transports de l'Agglomération grenobloise, réalise avec l'INSEE une enquête. Vous pouvez être tiré au sort et recevoir la visite d'une personne accréditée par l'INSEE ; sur le plateau du Vercors, il s'agit de Madame Christine Cornu. Une bonne participation permettra une meilleure prise en compte des besoins pour définir les projets à venir, afin d'intégrer les évolutions économiques, démographiques et de favoriser une meilleure prise en compte de l'environnement.

REPORTAGES

Zoom sur un service

L'accueil est une mission prépondérante de l'office de Tourisme.

Être office de tourisme ne se décrète pas ; c'est le résultat d'une délégation d'une compétence qui appartient depuis le 23 décembre 1992 aux communes. Cette compétence touristique porte avant tout : l'accueil, l'information et la promotion. L'accueil est une composante de la destination touristique et sa pratique, faite d'un ensemble de techniques bien comprises, ne doit plus se réduire à un simple sourire. L'office de tourisme de Villard-de-Lans n'échappe pas à cette règle. Avant de parler accueil, il faut parler client. Ses attentes sont celles de tout un chacun : être reconnu, considéré, rassuré, compris et accepté.

C'est pourquoi les agents d'accueil ont tous eu depuis plusieurs années des formations pour développer avec le client, une relation professionnelle, interactive et personnalisée.

Édith Arribert-Narce est la responsable du service accueil. Elle est épaulée par Liliane Abert,

Jocelyne Guillet, Catherine Cance et Carole Collardeau. Durant la saison d'hiver une hôtesse supplémentaire assure avec Arlette Chabert l'accueil à l'office de tourisme du Balcon de Villard.



D. Vassal et le service accueil de l'OMT

Suite aux travaux de la commission extra-municipale du tourisme, une démarche qualité a été engagée cet été pour l'office de tourisme. Elle a permis d'adapter l'aménagement intérieur aux nouvelles attentes des clients : un

espace ludique pour les enfants. Un cheminement différent qui laisse une grande place à la flânerie et à l'observation des expositions et des documents : et durant les vacances scolaires, un point d'information, pour répondre rapidement aux demandes express. En 2001, les hôtesse d'accueil de l'office de tourisme du village ont renseigné 181 518 personnes. Elles ont répondu à 6 255 demandes de documentation par téléphone, 2 593 par internet et 1 545 par courrier.

Depuis quelques semaines, un écran visible de l'extérieur, retransmet les images en continu de la caméra placée sur la gare d'arrivée du télécabine de la Côte 2000. Le public pourra ainsi voir, même s'il n'y a pas de neige au village, les conditions d'enneigement des pistes de ski alpin.

Dominique Vassal,
directeur de l'Office Municipal
de tourisme.

Rencontre avec le vice-président de l'O.M.T

Luc Magnin, hôtelier, ancien adjoint aux finances, est devenu le vice-président de l'OMT. Une fonction qu'il occupe sereinement et en toute logique, compte tenu de son expérience passée. Entretien...

Lettre aux Villardiens : Aviez-vous imaginé un jour vous retrouver vice-président du comité directeur de l'OMT ? Aviez-vous anticipé sur votre candidature ?

Luc Magnin : Pas du tout ! Cette décision s'est prise lors de la première réunion de cette instance et lors de la consultation entre les 8 représentants des socioprofessionnels, à l'unanimité. Mais j'ai accepté bien volontiers.

L.a.V : Depuis quand siégez-vous à l'O.M.T ?

L.M : Depuis sa création ! Suite à la liquidation de la SEMAV (Société d'Économie Mixte pour l'Aménagement de Villard-de-Lans). Durant le mandat d'Albert Orce, au milieu des années 80, Villard aura ouvert la voie, avec l'un des premiers Établissements Publics, Industriels et Commerciaux de France créé. Sa composition est le fruit des minima et maxima fixés par la loi, soit 12 personnes : 4 élus et 8 socioprofessionnels. Ces derniers sont désignés par leurs pairs,

via des corps constitués représentatifs. De manière générale, les lois régissant les EPIC donnent la prépondérance aux socioprofessionnels. L.a.V : Comment concevez-vous le rôle du comité directeur ?

L.M : Établir la politique promotionnelle de la station, c'est-à-dire être un peu la matière grise dans ce domaine ; définir la politique tarifaire et la politique d'accueil. De manière statutaire, l'O.M.T, au travers de la convention qui le lie à la commune, est chargé de la gestion des installations touristiques, de l'Office de Tourisme et de la communication pour Villard, en accord avec Corrençon. Depuis cette année, nous assumons une nouvelle mission : les services touristiques des navettes, et une en moins : le gardiennage des parkings. L.a.V : Avez-vous le sentiment que cette convention accorde un pouvoir important à l'O.M.T ?

L.M : Certes, mais il faut néanmoins relativiser un peu la marge de manœuvre dont dispose l'O.M.T. En effet, sur les 12 millions de budget (dont une subvention communale de 4 millions 7, les autres recettes provenant de la taxe loi montagne et de la taxe de séjour principalement), 8 millions vont aux frais de fonctionnement...

Reste donc pour l'accueil et la promotion 3 millions, répartis à hauteur de 1 million en ce qui concerne la promotion. Pas évident de disposer d'un réel choix avec de telles contraintes budgétaires !

L.a.V : Quelles sont vos priorités ?
L.M : Mettre l'accent sur l'image de notre station, qui n'est plus assez porteuse. Ceci impliquerait une augmentation du budget ; 800 000 francs pour la campagne promotionnelle, c'est finalement assez peu. Quels moyens et quels événements veut-on à l'avenir ? Il faudrait également créer une dynamique entre les socioprofessionnels, mais ceci est en bonne voie. Je crois qu'il faut repenser intégralement l'objet même de la concession, à savoir la gestion du centre aquatique, avec comme question de fond : la commune aura-t-elle les moyens ad vitam eternam de payer un déficit de plus de 3 millions de francs d'exploitation. Et ce d'autant plus que la garantie décennale est arrivée à échéance fin 2000 ; or, non seulement les vices constatés antérieurement ne sont pas tous résolus, mais d'autres se révèlent, sans compter les travaux d'entretien courants !

Propos recueillis par A. Villeger

Témoignage

« Mon expérience au sein de la commission tourisme. Respecter l'harmonie et la qualité de vie des villardiens tout en développant le tourisme, avenir économique du plateau du Vercors, tel était l'enjeu des élus à la création de la commission tourisme. Deux grands thèmes se dégageaient : accueil et signalétique.

Deux groupes de travail se sont constitués en fonction des compétences professionnelles et des motivations.

Des points prioritaires : accueil direct, aménagement, entretien (rendre un village plus chaleureux à tous ceux qui le parcourent, donner envie de revenir) et des propositions pour l'automne sont étudiées.

Pour ma part, à mon arrivée, je connaissais très peu de personnes au sein de cette commission. L'objectif de démocratie participative de l'ensemble des villardiens au fonctionnement de leur commune m'avait emballée. Et à travers moi, un grand nombre de personnes de mon entourage se donne ainsi les moyens de contribuer à un projet global de changement.

J'ai eu le plaisir de rencontrer une équipe dynamique et motivée, avec un grand échange d'opinions, un fourmillement de propositions toutes très diverses mais intéressantes.

De nombreux débats d'idées, une volonté semblable de bien faire, des discussions positives, nous rapprochent et permettent d'avancer. Nous avons régulièrement été conviés aux réunions avec les professionnels du tourisme et en peu de mois j'ai beaucoup appris.

Attentifs aux bilans de l'activité touristique, nous avons accumulé les recherches sur le développement des autres stations de ski du même type que notre village. »

France Buissonnet,
membre de la commission
extra municipale du tourisme.

EXPRESSIONS

La chronique de l'opposition pour Villard

L'ensemble des conseillers municipaux d'opposition adresse à tous Villardiens ses vœux de bonne et heureuse année 2002 et à Villard tous ses vœux de réussite !

Les enjeux et les outils de développement touristique de Villard station village

Depuis plus d'un siècle, Villard-de-Lans vit par et pour le tourisme : climatique de santé, sportif ou familial. L'industrie touristique reste le moteur principal de l'économie montagnarde, créatrice d'emplois et de richesses et permettant de vivre et travailler au pays.

Mais cette économie est une économie concurrentielle soumise aux règles du marché. Communication, offre touristique, rentabilité des investissements et qualité des services tels sont les mots clés de son développement. C'est enfin une économie mixte où doivent se créer les conditions d'un partenariat solide entre la collectivité et les socioprofessionnels, notamment sur les investissements structurants et les actions de notoriété de la station.

Accompagner le développement touristique et ses acteurs est donc un enjeu politique majeur de la commune de Villard station village et l'opposition pour Villard issue d'une liste à dominante socioprofessionnelle en a fait son programme. Mais le développement touristique, c'est avant tout l'affaire et la vie quotidienne des socioprofessionnels eux-mêmes.

C'est eux qui détiennent les clés de la réussite d'une vraie politique touristique municipale. Villard a de la chance sur ce plan de compter des professionnels dynamiques et organisés, non seulement dans leur profession mais surtout dans une structure interprofessionnelle active créée en 2001, Villard Expansion.

C'est donc à eux en la personne d'Emmanuel Robert, leur président et des membres du bureau de l'association que l'opposition pour Villard souhaite en premier laisser la parole en 8 questions :

L'opposition pour Villard : Qui sont les socioprofessionnels à Villard aujourd'hui ?

Emmanuel Robert : Les socioprofessionnels à Villard, ce sont de vrais acteurs économiques qui font face tous les jours de l'année à de vraies contraintes : charges sociales, impôts, banques, personnel... et qui doivent en plus assurer les conditions de développement de leurs affaires et en assumer les risques, investissements, projets...

Dans le contexte économique actuel tous les jours un acteur

économique peut réussir ou déposer son bilan... Villard n'échappe pas à cette logique économique.

L'OPV : Quelles sont les préoccupations des socioprofessionnels aujourd'hui ?

E.R. : Deux préoccupations majeures :
• l'avenir de Villard comme station touristique... La mise en œuvre d'une vraie politique touristique et des moyens nécessaires pour relancer l'économie touristique et la vie des socioprofessionnels. Nos inquiétudes sont vraiment fondées : hiver 2000-2001, baisse de la fréquentation de la station encore cette année (- 15 %) ;
• défaut d'image et de communication...

L'OPV : Que représente le tourisme aujourd'hui à Villard ?

E.R. : Le tourisme à Villard, c'est le moteur principal de l'économie en haute saison hiver et été, créatrice d'emplois et de richesses permettant de « vivre et de travailler au pays ».

Les socioprofessionnels à Villard vivent du tourisme, prennent des risques financiers en investissant dans leur entreprise : ils ne peuvent rester dans le flou :

- soit Villard continue à jouer la carte du Tourisme et reste une « station village » ;
- soit Villard devient un havre de paix ou une cité dortoir pour des personnes qui désirent travailler dans l'agglomération grenobloise et bénéficier de conditions de vie privilégiées et des infrastructures créées par les générations qui nous ont précédés.

L'OPV : Que manque t il aujourd'hui à Villard pour retrouver son statut de vraie station de moyenne montagne ?

E.R. : Villard doit axer tous ses efforts dans quatre directions principales :

• l'image ;
• la notoriété ;
• une meilleure qualité de l'offre touristique ;
• une vraie valorisation de la station ;
mais avant tout cela, une réaction très vigoureuse et concertée entre la mairie, la gendarmerie et les habitants s'impose contre l'insécurité et le vandalisme dont Villard a été récemment l'objet : tags défigurant le village entre Noël et le jour de l'An, vol à main armée il y a quelques jours...

L'OPV : Comment mieux structurer l'offre touristique ?

E.R. : Un constat et deux remarques : les outils existant (OT - centrale de réservation, structu-

re d'animation, structure groupant tous les socioprofessionnels) mais il faut les mettre en cohérence sur la base d'un vrai programme de développement en liaison avec les socioprofessionnels que nous sommes.

- Communication : OMT
- Commercialisation : Centrale de réservation
- Animation : Villard Animation.

Enfin, il faudrait créer un « électrochoc » au niveau cantonal.

Villard, Corrençon, Lans, Méandre, Autrans et Saint Nizier sont toutes des communes stations. Pourquoi ne se regrouperaient-elles pas dans un super « Office de Tourisme du Plateau du Vercors » ?

Cela entraînerait une dynamique extraordinaire ainsi qu'une énorme économie en termes de charges permettant à l'ensemble des stations du Plateau d'être plus compétitives vis-à-vis de la concurrence en termes de communication, d'animation et de commercialisation...

L'OPV : Où faire porter prioritairement aujourd'hui les efforts d'investissement ?

E.R. : A court terme :
• communication (image, notoriété, signalétique). Exemple : la communication sur la qualité de la neige actuellement à Villard est insuffisante par rapport à d'autres stations du Plateau...

Le budget communication de l'OMT devrait être sensiblement augmenté, il ne représente aujourd'hui que 6 % du budget global de l'OMT ;

• aménagements immédiats (colline des bains, Côte 2000... afin de revoir les skieurs au centre du village.

• il convient de valoriser aussi la Côte 2000 l'été par la remise en état de la piscine sur la base du projet déjà remis à la commune par les socioprofessionnels.

A moyen terme :
- équipements touristiques structurants (plan d'eau, retour skieurs...)

C'est le prochain enjeu de Villard Expansion.

L'OPV : Quel est le rôle de Villard Expansion dans la définition et la mise en œuvre d'une vraie politique touristique à Villard ?

E.R. : Une force de proposition voire un aiguillon de la commune et de l'OMT pour avancer réellement : tous les socioprofessionnels membres de Villard Expansion ont engagé depuis 9 mois une réflexion concertée sur les enjeux et les moyens à mettre

en œuvre une vraie politique de développement touristique et économique. Nos conclusions ont été officiellement remises à M. le maire le 10 novembre 2001. C'est un gros travail : nous en attendons un vrai retour...

Une institution crédible et représentative des préoccupations et des intérêts des socioprofessionnels sans arrière pensée ;

Une structure acteur du développement touristique de Villard aux côtés des autres partenaires de son développement (OMT, SEVLC, Communauté de Communes, associations...).

L'OPV : Quel soutien attendez-vous des élus ?

E.R. : Nous formulons quatre demandes :

• mettre en œuvre nos idées sans les dénaturer ou les accaparer ;
• répondre à nos questions par des actes ;
• respecter notre représentativité (OMT...);
• réussir ensemble l'enjeu de Villard station touristique d'avenir en y mettant vraiment les moyens !

L'OPV : Pour conclure, quels sont pour vous les conditions de la réussite ?

E.R. : Si nous avons constitué en avril 2001 Villard Expansion, c'est qu'il y avait un réel besoin de nous connaître, de nous concerter et d'échanger nos idées, aussi différentes soient-elles, chacun des membres de Villard Expansion a sa personnalité, ses soucis et ses propres préoccupations.

- Notre première réussite a été de nous réunir tous ensemble et d'engager le dialogue entre nous ;
- La seconde réussite a été de rapprocher Villard station et Villard village ;

- La troisième réussite a été de réaliser ensemble en six mois un rapport complet sur la situation actuelle de Villard et les axes d'amélioration indispensables contenant les propositions de l'ensemble des socioprofessionnels. Ce rapport a été remis début novembre aux élus. Nous en attendons les suites. Il est à la disposition de tous les Villardiens.

Notre prochaine étape, c'est de reconstituer dès le printemps nos clubs de réflexion et de nous pencher sur les grands projets de Villard pour la prochaine décennie, pour continuer à vivre et travailler au pays.

Nous souhaitons à tous les Villardiens une bonne et heureuse année !

EXPRESSIONS

MAJORITÉ MUNICIPALE

Du tourisme en général et de la sécurité médicale en particulier...

Développer la richesse économique et en faire bénéficier tous les acteurs villardiens, tel est le maître mot de la volonté municipale en matière de tourisme ; pour ce faire, mettons l'accent sur la diversification, le renforcement d'une image station-famille, et une communication porteuse de l'impact positif du sport. Le tout au travers d'un objectif principal : allonger les saisons.

Diversification des marchés potentiels, des cibles et des produits. Positionnement d'un climatisme sportif, permettant de commercialiser mise en forme et bien-être, valorisation de la qualité de l'air particulièrement attractive pour les enfants grâce à une étude dont les résultats seront connus au printemps, et partenariat renforcé avec les sportifs de haut niveau, véhiculant la notoriété villardienne en France et à l'étranger.

C'est ainsi qu'une convention a été signée avec Carole Montillet, porte-drapeau de la délégation

française aux Jeux Olympiques et qu'un parrainage d'Anne Floriet, sélectionnée pour les jeux para olympiques, marque le début d'une coopération destinée à valoriser l'identité sportive de notre station. À terme, c'est l'accueil de nombreux clubs sportifs qui pourraient amplifier l'impulsion ainsi donnée. S'engager dans une réflexion sur l'implantation d'un stade intercommunal de football participe aussi à cette démarche, sans oublier une sécurisation du terrain des Geymonds pour une utilisation optimum.

C'est dans ce cadre également qu'une étude sur un gymnase est lancée ; des infrastructures performantes au service d'une fréquentation accrue hors vacances scolaires par des compétiteurs venus s'entraîner sur le Plateau, ce sont autant de clientèles supplémentaires potentielles pour les hébergeurs villardiens. D'où l'intérêt de s'associer à une manifestation sportive telle que le Trophée Andros, d'où l'intérêt de développer le concept d'espace nordique pour, petit à petit, positionner les sports de glisse en général de manière ludique. Enfin, dans le cadre de la diversification, savoir

tirer parti de notre proximité de l'agglomération, vécue non comme un handicap mais bien plutôt comme une chance, en mettant sur les rails le projet d'un Espace Congrès, pôle moteur du tourisme d'affaire, qui ne saurait s'envisager sans les moments de détente, et là retour au climatisme sportif ; la boucle est bouclée !

La pratique du sport doit nécessairement s'envisager sous des cieux sereins ; force est de constater que la sécurité médicale est en perte de vitesse. Il y a encore quelques années, ce sont 7 médecins qui exerçaient sur notre commune. Depuis le 1^{er} janvier 2002, ils ne sont plus que 2 à assurer les gardes ; d'où la modification du système sur le canton (cf : pages informations, brèves). Cette situation n'est pas tenable et il faut impérativement favoriser l'installation de nouveaux praticiens. Après avoir fait le point sur les raisons expliquant cette désaffection, la municipalité a décidé de prendre le problème en charge.

La question des locaux d'installation et des moyens techniques nécessaires à l'exercice dans de bonnes conditions, compte tenu

de la spécificité station, s'est avérée déterminante. En partenariat avec l'OPAC, nous envisageons donc de procéder à la construction d'un bâtiment, qui comprendrait également 10 logements sociaux, et permettrait la mise à disposition d'une plate-forme d'environ 300 m², soit 5 cabinets médicaux, une mutualisation de matériels, d'équipements et de secrétariat. Les recettes devraient couvrir les frais engagés et une recherche de financements extérieurs est d'ores et déjà lancée.

Le médecin et le maire de Corrençon-en-Vercors sont d'accord pour coopérer ; le lieu devra être situé sur la route Villard-Corrençon et accessible depuis les centres de secours des sapeurs-pompiers. C'est pourquoi nous privilégions le secteur des Bains. La démographie médicale, l'évolution de la profession, les demandes de la population et des touristes constituent les fondements d'un projet qui, certes ne figurait pas sur notre programme, mais s'avère indispensable à sa réalisation et à une sécurité sanitaire pour tous.

Le mot de l'adjointe

La vie de la commission tourisme.

La première commission extra municipale du tourisme s'est réunie le 18 mai 2001. Depuis de nombreuses réunions ont été programmées :

- accueil enfants, adolescents et familles dans la station ;
- étude du dossier signalétique ;
- proposition d'aménagement du site de Bois Barbu, enneigement artificiel ;
- réflexion sur la politique événementielle avec des invités extérieurs à la commission ;
- restitution du travail d'audit qualité accueil effectué par le cabinet Protourisme.

Autant de sujets abordés par l'ensemble des membres de cette commission que nous pouvons remercier ici pour leur implication et leur force de proposition. La commission a défini lors de sa première rencontre son domaine de compétence qui est : être le pivot, l'amorce des actions qui vont s'engager sur la commune en matière de tourisme, être garant de la continuité des projets (ex : Bois Barbu, les Bains, le Balcon...).

Jusqu'à présent, les travaux de ce groupe de travail se sont largement orientés vers l'accueil de la famille, les activités proposées aux enfants et aux adolescents et les prochaines rencontres concerneront encore ce sujet.

À partir de l'analyse de la situation actuelle, des difficultés rencontrées par notre clientèle touristique, une question se pose comment peut-on travailler l'amélioration de nos prestations touristiques et répondre aux nouvelles attentes ? Des solutions simples et immédiates peuvent être trouvées, des actions prioritaires sont dégagées à chaque fois que cela est possible. Nous pouvons citer : l'aménagement d'un espace enfants à l'OMT, la nouvelle tarification ESF/SEVLC pour les cours du jardin d'enfants, la mise en place de la démarche qualité accueil à l'OMT et au centre aquatique.

Catherine Blanc,
adjointe au tourisme et au personnel.

INFORMATIONS

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 23/09/2001 : DUSSAUGE Léa, Alice à Villeurbanne.
- 02/10/2001 : MAZZOLENI Christian, Didier, Fabrice à Valence.
- 10/10/2001 : VALETTE Nina à Voiron.
- 13/10/2001 : MARTINET Erwan, Tony, Julian à Grenoble.
- 18/10/2001 : CROUZET Camille, Charlotte à la Tronche.
- 02/11/2001 : COLOMBIER dit LAVAGUE Elona, Lou à Saint-Martin-d'Hères.
- 05/11/2001 : GRÉLÉ Lou, Eugénie, Camille à Échirolles.
- 09/11/2001 : RAIMBERT Julie, Jeanine, Dominique à Grenoble.
- 19/11/2001 : GRAS Juliette, Françoise, Angèle à Grenoble.
- 04/12/2001 : LELIÈVRE Colin, Antonin à la Tronche.
- 05/12/2001 : BEAUVISAGE Romain, Théo à Saint-Martin-d'Hères.
- 19/12/2001 : BEAUDOING Louison, Joseph, Charles à Grenoble.
- 08/01/2002 : BOURDON Julie à Grenoble.

MARIAGES

03/11/2001 : PICAVET Régis, Jacques, Joseph et HENRARD Dominique, Rose, Patricia.

DÉCÈS

- 13/10/2001 : GOUY-PAILLER Paul Joseph à Villard-de-Lans, 84 ans.
- 21/10/2001 : HARAN Françoise, Stéphanie, Valentine à la Tronche, 76 ans
- 01/11/2001 : MANTEAU Albine, née CULEMBOURG à la Tronche, 48 ans.
- 03/11/2001 : ROLLAND Charles, Auguste à Villard-de-Lans, 76 ans.
- 24/11/2001 : GUICHAREL Gilbert, Yvon, Joseph à la Tronche, 76 ans.
- 02/12/2001 : SIDOLI Angela née BALLESTRAZZI à Villard-de-Lans, 87 ans.
- 05/12/2001 : IMBAUD Yvonne, Blanche, Sophie, Noémie née MURE D'ALEXIS à Saint-Sauveur, 78 ans.
- 29/12/2001 : BELLIVIER Alida, Jeanne née GUERIN à Villard-de-Lans, 90 ans.

Arrivée de trois agents



Vision service public, énergie & sourire compris !

Une devise succède à une autre, serait-on tenté de dire (cf : L.a.V, N° 25 page 3)... Le lecteur y trouvera néanmoins rapidement un point commun, et pas des moindres. Logique pour une jeune femme qui cultive fonction publique territoriale et horizons européens, en parfaite adéquation avec une formation de droit public, spécialisée en collectivités locales et politiques européennes. Marie Point, 26 ans, est la nouvelle Directrice Générale des Services. Originnaire du Maine et Loire, elle accomplit un sans faute dans son parcours universitaire avant que d'enchaîner à un rythme soutenu concours, stages et expériences professionnelles.

Atterrissage réussi à Saint Rémy, en Saône et Loire, en tant que directrice adjointe, responsable des ressources humaines, de l'administration générale et de la vie scolaire. Une mission polyvalente qui lui donne l'envie d'aller plus loin, et surtout ailleurs.

Conjuguant une évolution naturelle de carrière et un attrait pour le secteur isérois, plus particulièrement ses montagnes, elle envisage sa nouvelle fonction à partir de critères aussi variés que cohérents : disponibilité, responsabilisation, travail d'équipe, ouverture en direction tant des agents que des élus.

La première qualité requise : « être d'humeur égale, une sécurité pour l'entourage professionnel » dit-elle. En souriant...



Cap sur les ressources humaines...

Pilote du service personnel, vie scolaire & finances, Anne-Marie Dechevanne ne s'éloigne jamais très longtemps de la région grenobloise, dont elle est originaire. Un penchant prononcé pour la montagne et ses activités sportives, notamment le parapente, expliquent en partie cela. Quand ses missions professionnelles l'amènent sur l'agglomération, elle reste cependant fixée au Plateau, où elle habite déjà depuis un certain temps. « *Un choix de vie* » explique t-elle.

Convaincue et convaincante, généreuse tout en ayant les pieds sur terre, elle met l'accent sur « *la conscience du travail bien fait, une certaine tendance au perfectionnisme, avec parfois un petit coté tatillon* » reconnaît-elle, non sans humour. Et ajoute que « *l'équipe au sein de ce service est à cette image, compétente et motivée* ». Le goût du service rendu à la population (un virus transmis par son père), un DUT de carrières juridiques et une licence d'administration publique, voici quelques-unes des ingrédients du cocktail permettant de concilier l'attrait de nouvelles missions et des perspectives d'emploi en zone rurale de montagne.

Sa volonté : « *imaginer de nouvelles relations au sein de la Mairie, valoriser les compétences par une gestion prévisionnelle des ressources humaines, mettre en place un plan de formation en correspondance avec celui des élus et à l'identique de ce qui est envisagé pour l'accueil des nouveaux habitants, mettre sur les rails un accueil personnel* ».

Bonne route !



Une navigation tranquille sur le fleuve travaux.

Calme et sérénité, patience et confiance... Quelques mots pour parler d'Emmanuel Louchez, 29 ans, remplaçant Claude Geoffré aux services techniques.

Après une première année en IUT génie civil, obtention d'un DEUST cadre technique des collectivités à Grenoble, sa ville de naissance ; il a, dans un premier temps professionnel, accordé son violon fonctionnaire à celui de la mobilité, titularisation oblige.

Un passage par Montreuil, en région parisienne, l'a définitivement convaincu que, décidément, une commune à taille humaine ne serait pas pour lui déplaire !

Et quand on lui demande ce qui l'a amené à postuler ici, une décision mûrement réfléchie :

« *travailler à la fois sur les bâtiments et la voirie, ne pas être spécialisé sur une seule mission comme auparavant, un fonctionnement de service à mettre en place, être en contact avec plusieurs interlocuteurs, développer une polyvalence nécessaire pour mieux répondre aux besoins* », voilà entre autres ce qui le motive.

À cela s'ajoute des loisirs orientés vers le ski alpin, la randonnée, mais aussi la lecture et le cinéma. Clap pour un cadre technique visiblement en forme.

ASSOCIATIONS

Club de ski nordique – Un club en pleine forme



Les récents championnats de France des clubs de ski nordique viennent de confirmer Villard-de-Lans parmi l'élite du ski de fond français, puisque le relais masculin se place 3^e et le relais féminin 6^e.

Depuis plusieurs années déjà, le CSN Villard-de-Lans domine le ski de fond dauphinois, une bonne santé qui se concrétise par la sélection de trois de ses athlètes en championnats du monde juniors, deux en fond spécial (en Allemagne à Schonach du 21 au 27 janvier 2002) et le troisième en

biathlon (en Italie à Ridanna du 28 janvier au 3 février).

Le club appuie sa politique sur trois piliers principaux : la compétition, les classes sportives au collège, le recrutement de jeunes pratiquants au sein d'une section loisir.

De plus, depuis le début de la saison, un groupe de pratiquants adultes s'est constitué, regroupant 50 personnes, encadrées par des membres bénévoles du club des moniteurs ESF.

Actuellement, le CSN Villard-de-Lans, c'est 50 licenciés compétiteurs, 25 enfants en groupe loisir, 50 membres en groupe adulte. C'est donc, sans ambiguïté ni complexes, un club tourné vers la compétition, mais au sein duquel tous ceux dont la seule motivation est de découvrir et pratiquer le ski de fond, ont leur place.

Les dirigeants du club pensent en effet que la compétition ne doit être une fin en soi, mais un moyen offert à l'athlète qui en manifeste l'envie, d'expérimenter l'engagement, le dépassement de soi, l'esprit d'équipe.

Aussi, les jeunes du club ne commencent-ils à participer à des courses que lorsqu'ils ont décidé de s'y engager. Les résultats du club confirment le bien fondé de ce principe.

Une course nocturne a déjà été organisée le 1^{er} janvier. Deux autres sont prévues les 6 et 27 février 2002. En mars, le club organise, le 3, « la Vercorette », conjointement à la Traversée du Vercors et le 23 le championnat du Dauphiné de « KO sprint ».

Jacky Duvillard

Perec à livre ouvert :

Villard-de-Lans se souvient de Georges Perec.

Le saviez-vous ?

L'écrivain Georges Perec (1936–1982) a passé quelques années de son enfance à Villard, pendant la deuxième guerre mondiale. Perec est né à Paris le 7 mars 1936 de parents juifs d'origine polonaise établis en France une dizaine d'années auparavant. Son père est mort au front en juin 1940 et sa mère, arrêtée en 43, meurt en déportation. Lui-même n'a échappé aux rafles qu'en venant à Villard-de-Lans avec l'une de ses tantes.

Georges Perec a écrit une série d'ouvrages à caractère autobiographiques. W ou le Souvenir d'enfance (1975) qui raconte son séjour à Villard-de-Lans est sans doute le plus marquant. Le livre mélange fiction et récit autobiographique. Cette quête intime du souvenir d'enfance rejoint la mémoire collective, celle de la guerre, de l'occupation, du génocide et de la résistance, celle du maquis du Vercors.

Perec est une des figures les plus marquantes de la littérature française du 20^e siècle. À l'occasion du vingtième anniversaire de sa mort, deux semaines d'animation culturelle sont organisées à Villard-de-Lans du 15 au 30 mars 2002 : exposition, projections de films, ateliers d'écriture, visites guidées des lieux « perequiens » du plateau, conférence, tournoi de mots croisés.

La municipalité de Villard-de-Lans, la maison pour tous, la bibliothèque municipale, les écoles maternelle et primaire, le collège et le lycée, le parc régional du Vercors, tous unissent leurs efforts et leur enthousiasme pour faire de cette manifestation un événement mémorable.

*Pour plus de renseignements :
Michèle Papaud, 04 76 95 14 41.*

Villard-animation, une chance pour Villard-de-Lans

En premier lieu toute l'équipe de Villard-animation vous présente ses vœux pour le nouvel an 2002. Lorsqu'il y a maintenant 8 ans, l'équipe de Monsieur Orcel a décidé de confier à notre association la responsabilité de créer et de développer les animations de notre village, bien peu de Villardiens pensaient que Villard-animation deviendrait au fil des années incontournable pour tout ce qui concerne l'animation de notre commune.

Jean-François Cérésa, après de nombreuses années pendant lesquelles il se consacra totalement à notre village est parti sous d'autres cieux pour y développer son énergie.

Depuis novembre dernier une

nouvelle équipe a donc pris en mains les rênes avec la ferme volonté de continuer à impliquer encore plus les Villardiens à l'animation de leur commune. Au sein du nouveau conseil d'administration, toutes les forces vives de Villard se sont regroupées pour apporter chacune à sa façon le petit plus qui manquait.

Tous les Villardiens ont entendu parler de villard-animation, mais bien peu savent que nous sommes présents à tous les instants de la vie de Villard.

Que ce soit pour la fête des bûcherons, la Fête du bleu, les feux d'artifice, les descentes aux flambeaux, les concerts de l'été et de l'hiver, les marchés paysans, les braderies, les défilés de mode,

les manifestations sportives, les karaokés, etc.

Villard-animation répond toujours présent dès qu'il s'agit de rendre service à notre collectivité. C'est pourquoi toutes les bonnes volontés seront les bienvenues et nos permanents, Christèle, Manu et Tom continueront comme par le passé à consacrer toute leur énergie à donner de Villard une image de village dynamique et où il fait bon séjourner et vivre.

Composition du nouveau bureau : Patrick Blanc président, Marc Dominic vice-président, Patricia Boyer secrétaire, Joël Girard-Blanc trésorier.

P. Blanc

Bridge Club

Suite à l'assemblée générale du 3 septembre 2001 Monsieur Jean-Félix SARRA-GALLET est le nouveau président du Bridge Club.
Téléphone 04 76 95 94 79

Commission jeunes

7 jeunes scolarisés en 5^e ou 4^e ont répondu à l'appel lancé par la municipalité et déposé leur candidature en mairie. Pas assez pour organiser des élections et constituer un Conseil Municipal des Jeunes, institutionnel, mais suffisamment pour créer une **commission jeunes** ! Elle fonctionnera de manière très souple et reste ouverte à toutes celles et tous ceux, quel que soit leur âge, qui s'intéresse à la vie de la commune. Pour participer, il suffit de venir en mairie le mercredi à partir de 14 h 30 ; là vous pourrez rencontrer des élus, discuter des projets et éventuellement, vous inscrire à des groupes. A bientôt,

A.V

Pourquoi ont-ils été candidat(e)s au C.M.J ?

Alice, Cyril, Floriane, Lorelei, Mathilde, Mélodie et Nicolas ont déposé leur candidature en expliquant ce qui les motive :

« Représenter les jeunes et animer les débats démocratiques ; monter des clubs et des locaux ; faire plus de soirées animées ; participer aux animations du village ».

« Faire une piste cyclable ; créer un terrain de basket ».

« Améliorer la commune ; refaire une journée sans voiture ; création de cabines téléphoniques et de salles de cartables surveillées au collège ; rencontrer et discuter avec les personnes de la mairie ;

organiser des réunions avec des élèves du primaire ».

« Protéger la nature contre les ordures ; donner plus d'informations sur le cadre du hockey car les touristes connaissent plus le ski ».

« Créer un cahier de doléances où tous les collégiens pourraient s'exprimer ; développer les avantages de la carte municipale ; que les automobilistes respectent plus les piétons ; que le CMJ ait une émission sur Fréquence 4 ».

« Pour que les adultes ne décident pas toujours pour eux ; pour un terrain omnisports ».

Première journée de « travail ».

Accueillis en mairie le mercredi 6 février, les jeunes ont visité les services municipaux. Premières impressions spontanées et premier exercice de communication pour leur page d'expression :

« Nous avons visité les locaux de la mairie de 14 h 30 à 16 h 45 ; on nous a expliqué son rôle et son fonctionnement. Le bureau du maire me donne envie. À la fin on n'avait plus de jambes ».

« On est allé visiter les bureaux municipaux et leurs personnes. Le service municipal est très bien organisé. On a appris beaucoup de choses sur les services municipaux. Les personnes ont expliqué leurs rôles, leurs postes et leurs fonctionne-

ments. Tout s'est bien passé ».

« Nous avons visité les locaux de la mairie et les bureaux ; c'était grand ou petit, c'était épuisant ».

« Les couloirs sont longs ; nous avons visité la mairie, de la police aux finances. Cela donne envie d'être adjoint(e) ».

« Visite de la mairie et des services, rencontre de chefs de service ; cela apprend sur la commune ; la mairie est bien organisée ; tout s'est bien passé ; nous avons vu le bureau Monsieur le maire, il est trop beau ; on nous a très bien expliqué le rôle de chaque service ».

Cyril, Floriane, Lorelei, Mathilde, Nicolas

L'élection du maire de notre classe.

Une expérience intéressante de la classe de Georges Grau, en primaire.

Au mois de septembre, en éducation civique, nous avons élu un conseil municipal de la classe. Ce conseil municipal a élu le maire de la classe. Nous avons d'abord formé quatre listes électorales de cinq élèves chacune. Certains ont accepté de paraître sur une liste, d'autres ont refusé. Le maître nous a donné un bout de papier à chacun (le bulletin de vote), puis nous sommes sortis dans le couloir les uns après les autres, pour marquer le nom de la liste pour laquelle en désirait voter.

Au premier tour, aucune liste n'a gagné, on a donc fait un deuxième tour. Le conseil municipal élu avait des représentants

des listes présentes au deuxième tour, selon le nombre de voix obtenu.

Le conseil municipal a élu le maire et les adjoints, mais il a fallu trois tours de scrutin. Le maire est Paul Guay, Marine Marcdargent, première adjointe est chargée du travail sur contrats, Simon Papaud deuxième adjoint est chargé du sport en classe, Loïc Rolland, troisième adjoint est chargé de l'informatique, Juliette Thiant, quatrième adjointe est chargée des classeurs de contrats. Maintenant, depuis que le maire et le conseil municipal ont été élus, ils ont fait souvent des réunions.



Premier exercice de communication

Le club Pataclope.

Bonjour, nous sommes les jeunes du Club Pataclope de Villard-de-Lans...

Nous voilà maintenant en 6^e au collège Jean Prévost. Nos responsables du club ont rencontré, classe par classe, les 7 classes de 6^e du collège afin de les informer des dangers du tabac et d'ouvrir notre club à l'ensemble des élèves du plateau. Cette intervention a été très bien accueillie par nos camarades, nos enseignants et l'équipe administrative, ce qui nous permet à présent de mettre en place une permanence le premier lundi de chaque mois entre 11 heures et 14 heures au collège Jean Prévost.

Nous vous rappelons que notre club (entièrement gratuit) est une action de **prévention et d'éducation à la santé** du comité de l'Isère de la ligue contre le cancer. Nos clubs Pataclope résultent d'un accord entre l'éducation nationale et la ligue contre le cancer.

Les objectifs de notre club sont de :

- nous responsabiliser face aux dangers du tabac ;
- nous éviter de tomber dans le piège de la première cigarette ;
- nous aider à assurer notre choix face à la pression de notre entourage fumeur.

L'objectif est clair : une vie saine et sans tabac

Téléphone 04 76 95 96 65.